

**Président**  
FONTAINE Philippe, M.D.

**Vice-Président**  
ETIENNE Anne-Marie, Dr. Psych.

**Secrétaire Général**  
GOZLAN Serge, M.D.

**Trésorier**  
SIMON Yves, M.D.

**Conseil d'Administration**  
BLAIRY Sylvie, Dr. Psych.  
BROUETTE Béatrice, Lic. Psych.  
DARRAS Bruno, Lic. Psych.  
DEPLUS Sandrine, Lic. Psych.  
FONTAINE Eric, M.D.  
FONTAINE Ovide, M.D.  
KORNREICH Charles, M.D.  
MASSON André-Marie, M.D.  
NEF François, Dr. Psych.  
PHILIPPOT Pierre, Dr. Psych.  
TIMMERMANS Jean-Marc, Lic. Psych.  
YLIEFF Michel, Dr. Psych.



## Association pour l'Etude, la Modification et la Thérapie du Comportement **asbl**

Membre de l'European Association for Behavioural and Cognitive Therapy

N° d'Entreprise : 413.324.819.

Siège Social : ULG, DEPT. des SCIENCES COGNITIVES

Thérapies Comportementales

bd. du Rectorat (B 33) – B-4000-Liège Sart Tilman

Liège, le 17 février 2005

Monsieur DOUSTE-BLAZY  
Ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille  
8, avenue de Ségur  
75350 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

En tant que Président de l'AEMTC (Association pour l'Etude, la Modification et la Thérapie du Comportement), je tiens à vous exprimer ma stupéfaction quant à vos propos du 5 février au forum des pys à la mutualité.

Notre association regroupe de très nombreux chercheurs et praticiens du champ cognitivo-comportemental. Tous sont animés par le désir de mieux comprendre l'homme normal et pathologique et d'apporter des réponses à la souffrance psychique.

Pourquoi les Pys Belges commentent-ils l'actualité française ?

Vous devez savoir, Monsieur le Ministre, que, partageant la même culture, nous partageons les mêmes tourments et les mêmes défis.

Aussi, les tempêtes de l'hexagone s'exportent-elles facilement chez nous.

Enfin, l'ambition de la France de jouer un rôle majeur dans la francophonie va, selon nous, de pair avec la capacité d'écoute au delà de ses frontières.

Pourquoi ne pouvons nous pas être en accord avec votre position ?

Il faut rappeler que le rapport INSERM a été diligenté pour la plus grande part par des associations de patients désireux de clarté en ce qui concerne l'efficacité des psychothérapies proposées sur le marché, et non pas par une prétendue attaque des comportementalistes contre la psychanalyse. Nous sommes trop respectueux de nos patients pour nous permettre d'ignorer leurs préoccupations.

Il faut rappeler que l'acte psychothérapeutique, s'il est considéré par d'aucuns comme une démarche de développement personnel – ce qui n'est en rien contestable – est vu par la majorité comme une démarche de soin. Les actes de soins se doivent d'être évalués quand à leur efficacité et leur innocuité.

Il faut rappeler que si l'on peut argumenter sur la pertinence de certains critères d'évaluation, on ne peut refuser l'évaluation elle-même, fondement de la démarche scientifique, sans revenir à une forme ou l'autre d'obscurantisme.

Il faut rappeler enfin que le rapport INSERM fait écho à d'autres rapports et recommandations internationales (telles l'OMS) faisant état de l'indication des thérapies comportementales dans de nombreuses pathologies.

Pour ces raisons, nous ne pouvons ignorer votre intervention et nous déclarons solidaires dans l'indignation avec nos collègues, confrères et associations de patients en France.

Recevez, Monsieur le Ministre l'assurance de notre considération.

Docteur Philippe Fontaine  
Président de l'AEMTC